

Fongicides Céréales

Pack Comatur

Curbatur®* + Comet® 200 5L + 2,5L

L'offre technico-économique pour les orges et les blés

- La complémentarité de 2 substances actives de référence
- La solution technico-économique
- La solution polyvalente sur orges et blés

Le pack Comatur est la solution technico-économique du T2 orges et du T3 blés

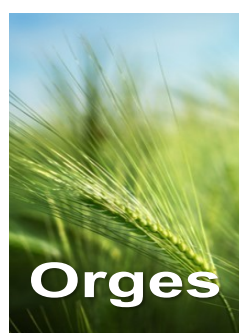


L'association de **prothioconazole** et de **pyraclostrobine** lui permet de contrôler les maladies des orges et des blés.



L'association d'un triazole et d'une strobilurine en fait une **solution compétitive** pour construire des programmes économiques.

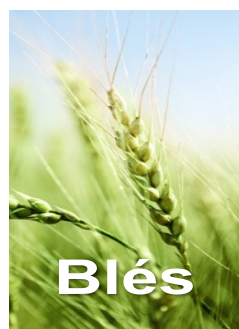
La vraie polyvalence orges et blés



Spectre à la dose de Curbatur® + Comet® 200 à la dose de 0,6 L/ha + 0,3 L/ha

Rhyncho.	Oïdium	Rouille naine	Helmintho.	Ramulariose*
+++	++	++ (+)	+++	++ (+)

* Résistance en développement



Spectre à la dose de Curbatur® + Comet® 200 à la dose de 0,5 L/ha + 0,25 L/ha

Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose (M. nivale)	Fusariose (F. roseum)
++ (+)	++ (+)	++ (+)	+++	+++

Efficacité

Très bonne

Bonne

Moyenne à bonne

Moyenne

Faible à moyenne

Faible

Comment utiliser le pack Comatur ?

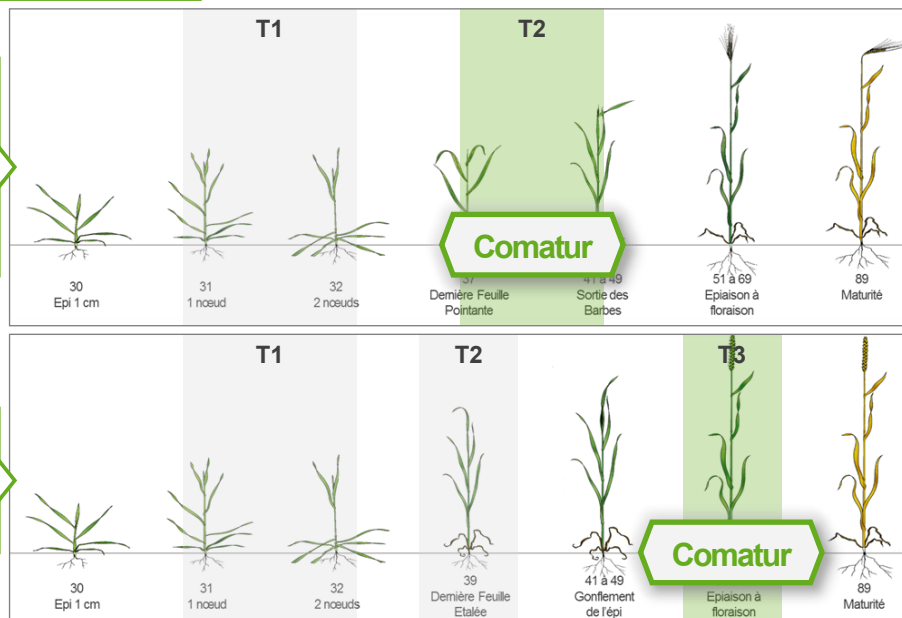
T2 orges

1 pack pour 8,3 ha sur orge d'hiver
0,60 L/ha Curbatur®* + 0,30 L/ha Comet® 200

1 pack pour 14,3 ha sur orge de printemps
0,35 L/ha Curbatur®* + 0,18 L/ha Comet® 200

T3 blés

1 pack pour 10 ha
0,50 L/ha Curbatur®* + 0,25 L/ha Comet® 200



Qu'est-ce que le pack Comatur (5L Curbatur®* + 2,5L Comet® 200) ?

Produit	Curbatur®*	Comet® 200
AMM	N° 2060116	N° 2100151
Composition	250 g/L prothioconazole	200 g/L pyraclostrobine
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale, épeautre : piétin-verse, fusarioses des épis, septorioses, oïdium(s), rouille(s) Orges : helminthosporiose, ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s), piétin-verse, fusarioses Avoine : piétin-verse, rouille couronnée, oïdium(s) Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)	Blés, triticale, épeautre : rouille(s)** Orges : helminthosporiose, ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	0,8 L/ha	1,1 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres avec un DVP de 5 m en cas de ruissellement	5 mètres pour 1 application 20 m pour 2 applications
ZNT plantes non-cibles	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres	5 mètres
Nombre max d'application /ha /an	Piétin-verse : 1/an Autres maladies : 2/an la 2 ^{ème} application devant se faire après BBCH 30	2 (sauf helminthosporiose orge 1) /an
DAR	35 jours	35 jours
DRE plein champ	24 h	48 h

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie :
Gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque respiratoire à cartouches A2P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

** En présence de fusarioses et de rouilles.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Comet® 200 : détenteur d'homologation : BASF - ® Marque déposée BASF. Curbatur®* : détenteur d'homologation Bayer SAS - Marque déposée Bayer CropScience. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 843CETE0920R - Septembre 2020.

Curbatur®* : SGH07, SGH09 - Attention - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Comet® 200 : SGH 07, SGH 08, SGH 09 - Danger - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07



SGH08



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.